



PREVENTION CHEZ LES COIFFEURS

(BROCHURE SALARIÉ)

- **Constats**
- **Risque chimique**
- **Risque musculo squelettique**
- **Risque biologique**
- **La circulation veineuse**
- **Ordonnance de prévention**



SANTÉ
AU TRAVAIL
PROVENCE

**BROCHURE
PREVENTION**

avril 2023

CONSTATS : LES RISQUES DU MÉTIER

Allergie :

- Peau : eczéma
- Poumon : asthme

Troubles circulatoires : varices, jambes lourdes...

Troubles musculo squelettiques : tendinites (poignets, coudes et épaules), problèmes de dos (cervicalgies, lumbagos, sciatiques...)

RISQUE CHIMIQUE :

Un facteur irritant pour la peau : le shampoing



- Certains contiennent des **substances irritantes et ou allergisantes** (parfums).
- Eau + shampoing → destruction du film protecteur de la peau.
- Les variations importantes de T° de l'eau, l'abrasion mécanique de l'essuyage, le port des bijoux empêchant un nettoyage et un séchage efficace renforcent ce processus.

Comment se protéger du risque :

- Se laver les mains avec des savons neutres ou surgras (ne pas utiliser le shampoing pour se laver !).
- S'essuyer les mains avec une serviette sèche et propre ou du papier à usage unique en les tamponnant plutôt qu'en les frottant.
- Utiliser une eau tiède, éviter d'utiliser le sèche-cheveux sur des mains humides
- Des gants de protection peuvent être employés.
- Si possible faire des rotations aux différents postes (éviter que ce soit la même personne qui fasse tous les shampoings).

Des facteurs allergisants pour la peau et les poumons:

Coloration, décoloration, permanente, défrisage, parfums contenus dans ces différents produits. Tous les produits utilisés pour ces actes techniques sont irritants et allergisants à des niveaux divers.

Le risque est d'autant plus important :

- que le produit est utilisé en poudre (persulfates alcalins = poudres décolorantes)
- que les gants ne sont pas portés à tous les stades de la manipulation (préparation technique, application, rinçage, nettoyage des instruments)
- que la distance entre les voies respiratoires et le produit est courte (« Ne restez pas le nez dans les cheveux ! »)
- que l'aération du local est insuffisante

Comment se protéger :

- Port des gants systématique du début à la fin de tout geste technique et non pas seulement pour l'application des couleurs ! **C'est une habitude à prendre dès l'apprentissage !**
- Préparation : préférez des produits peu volatils (poudre compacte, granulés, huile).
- Ne mangez pas dans le local de préparation.
- Le tabac n'est pas bon mais surtout ne fumez pas sans vous être lavé les mains. Les produits vont passer de vos doigts dans les poumons via la cigarette.
- Utilisez des shakers et ou des flacons doseurs pour limiter le contact respiratoire avec les poudres/
- Éloignez le plus possible les voies respiratoires de diverses préparations (toutes dégagent entre autre des vapeurs d'ammoniaque très irritantes et odorantes).
- Lorsque vous vaporisez sur les cheveux (laque, spray coiffant), préférez des produits sous forme de spray et non de bombe aérosol contenant des gaz propulseurs
- Aération suffisante du salon (VMC efficace ou au minimum ouverture des fenêtres régulière voire aspiration localisée à l'endroit des préparations techniques
- Même si c'est beau ne gardez pas vos bijoux en travaillant : les produits chimiques agressent votre peau et vos bijoux qui peuvent relarguer sur la peau des substances allergisantes!



RISQUE MUSCULO SQUELETTIQUE :

Des facteurs favorisants:

- **Une mauvaise posture** : tête penchée en avant ; bras trop haut trop loin du corps ; dos courbé, penché sur le côté ; jambes trop serrées et trop droites...
- **Des gestes répétitifs** : « poignet cassé » à 90° lors de l'utilisation des outils (ciseaux, peigne, sèche cheveux...)
- **Trop peu de variabilité dans les tâches** : certains se « spécialisent » dans la coupe, la coloration... Ils font ainsi toujours les mêmes gestes.
- **Diversifiez les tâches** : alternez coupe, shampoing, technique, nettoyage, accueil, caisse



Comment se protéger du risque :

- Siège client réglable en hauteur : si vous l'avez, utilisez le ! Ça vous évitera de courber le dos.
- Tabouret de coupe à roulettes, si possible autobloquantes lorsque l'on s'assoit dessus.
- Bac à shampoing : s'il y a un espace vide sous le bac glissez-y une de vos jambes tout en restant le dos droit (position de l'escrimeur)
- Outils : préférez ceux avec des manches en plastique, des ciseaux avec repose petit doigt et chariots roulants pour avoir ses outils à proximité



Les bons gestes professionnels :

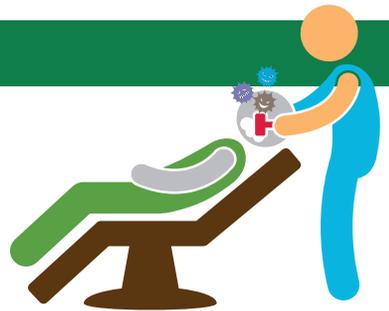
- Main dans le prolongement de l'avant bras
- Bras au dessous du niveau de l'épaule
- Évitez les torsions du tronc et inflexions latérales
- Les jambes plutôt écartées et fléchies
- Talons < 5 cm de hauteur ou compensés
- Marchez le plus possible (accueil et accompagnement du client, petites courses à l'extérieur...)
- Travaillez le plus détendu possible (discutez, mettez de la musique...)



RISQUE BIOLOGIQUE :

Les causes :

Les clients peuvent être porteurs de parasites (poux, teignes...) ou de pathologies (eczéma, psoriasis). Les parasites peuvent se transmettre via les instruments d'une tête à l'autre. L'agression mécanique des outils sur le cuir chevelu malade peut être source de micro saignement. Ceci justifie l'entretien méticuleux des outils.



Comment se protéger du risque :

- Nettoyez avec un détergent et désinfectez régulièrement vos instruments (brosses, ciseaux, peignes, tondeuse...).
- Utilisez des rasoirs jetables à usage unique.

ET LA CIRCULATION DANS TOUT CA ?

Des facteurs favorisants:

La station debout prolongée avec piétinement, la chaleur, le surpoids, le manque d'activité physique favorisent une mauvaise circulation veineuse.

Comment se protéger du risque :

- Marchez le plus possible dans le salon (accueil et accompagnement du client...) et en dehors (petites courses à l'extérieur, venez travailler à pied, faites du sport...)
- Ayez une alimentation équilibrée (ne sautez pas le déjeuner, accordez y 20 mn et asseyez vous).

« La présente brochure a pour vocation de délivrer des informations et conseils non exhaustifs. Elle n'a pas de valeur réglementaire »

N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.
Il est votre conseiller pour les risques professionnels
0800 360 400 - www.stprovence.fr

